

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 31 MAI 2019

N° 2019-05-03

L'an deux mille dix-neuf, le trente et un mai à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-trois mai deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 15

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 17
Exprimées par pouvoirs : 10
Total (mini 19) : 27

Quorum atteint

Délégués présents(es)

**1 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**13 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Valéry LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSEN, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Rosy FERRIGNO à Marcel BAGARD, Éric RICHARD à Sébastien BERNARD, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Pierre-Yves BOCHATON à Dominique GUEYTTE, Mounir AARAB à Valéry LIOTAUD, Jacqueline BOUYAC à Henriette MARTINEZ,

Délégués excusés

Eliane BARREILLE, Myriam HUGUES

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 10 heures.

Madame Henriette MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Objet : Déploiement de deux Eco-compteurs – Partenariat avec le département de la Drôme

Le Président expose,

En 2018, le Parc naturel régional a fait l'acquisition d'un douzième Eco-compteur, en partenariat avec la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale et avec le soutien financier de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet éco-compteur, installé pour quantifier et discriminer la fréquentation de la voie douce « Au Fil de l'Eygues », est situé sur le tronçon de la voie douce reliant les villages d'Aubres et des Pilles.

Afin d'ajouter des points de mesure de la fréquentation de la voie douce « Au fil de l'Eygues » gérée par la CC-BDP sur deux autres tronçons clefs, le Président propose de solliciter la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale pour poursuivre le partenariat engagé. Par ailleurs et au regard du classement au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de certains des tronçons de la voie douce, le Président propose également de solliciter le Département de la Drôme pour accompagner ce projet d'installation d'éco-compteurs.

Deux éco-compteurs comptabilisant les piétons, les cycles et les voitures pour l'un et les cycles et piétons pour l'autre, sont respectivement envisagés sur la voie douce au niveau des communes de Curnier (entre Sahune et Curnier) et de Nyons (passerelle au-dessus de la Sauve).

Le budget prévisionnel et le plan de financement de l'action sont les suivants :

DEPENSES	Montant HT (en €)	RECETTES	Montant (en€)
CURNIER			
Eco-compteur Multi 4 mètres (piétons, cycles, voitures) avec discrimination du sens de passage	4 290	Département de la Drôme : accompagnement sur un tronçon au PDIPR	6 357
NYONS			
Eco-compteur Multi 3 mètres (piétons, cycles) avec discrimination du sens de passage	3 605	Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale	2 119
Installation des deux dispositifs par le prestataire « Eco-compteurs »	2 700	Autofinancement Parc naturel régional des Baronnies provençales	2 119
TOTAL	10 595	TOTAL	10 595

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** d'approuver le budget prévisionnel en vue de la réalisation de l'action
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS